

Adresse : TERRESA – 22 rue Laure Diébold – CS 80169 – 69256 LYON Cedex 09

Téléphone : 04.69.73.10.77

Adresse e-mail : alexandre.siguré@terresa-avocats.com

N° formateur : 11/75/0150975 (UNECA)

Nombre de formation animées (N-1) : 55 jours / an environ

Ancienneté en tant que formateur : 17 ans



Formateur UNECA Alexandre SIGURÉ

FORMATION INITIALE ET DIPLÔMES		
<i>Année</i>	<i>Thème + titre obtenu</i>	<i>Lieu</i>
2000/2001	DESS de droit de l'agriculture	Université PARIS 1er
1999/2000	Maîtrise droit privé	Université ORLEANS
1998/1999	Licence en droit	Université ORLEANS
1997/1998	DEUG de droit	Université ORLEANS

VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL			
<i>De (Année)</i>	<i>A (Année)</i>	<i>Fonction occupée</i>	<i>Employeur - Lieu</i>
1/7/2002	15/8/2005	Juriste et responsable du CFE	Chambre d'agriculture Ile de France + CER 78-91-95
1/9/2005	30/6/2008	Clerc Rédacteur	Etude POPOT, 28500 CHERISY
1/9/2008	15/3/2013	Juriste fiscaliste	GAEC ET SOCIETES
01/03/2009	A ce jour	Enseignant en Droit rural et droit des sociétés	Institut des Hautes Etudes de Droit rural et d'Economie agricole
1/4/2013	30/4/2014	Juriste fiscaliste et formateur	CABINET TERRESA
1/7/2014	A ce jour	Formateur pour le compte du cabinet d'Avocats TERRESA et rédacteur dans le Dictionnaire Permanent « Entreprise Agricole » Editions Législatives	

COMPETENCES PRINCIPALES MISES EN ŒUVRE DANS VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ACTUELLE
Conseil en droit / fiscalité agricole
Contentieux baux ruraux / fiscalité agricole
Appui technique auprès de l'Union Nationale des Experts-Comptables Agricoles : animation commission technique / veille juridique et fiscale / relation avec les Organisations Professionnelles Agricoles / rédaction amendements techniques en fiscalité agricole / animation de formations

**THEMES QUE VOUS ANIMEZ AUPRES D'ORGANISMES DE FORMATION RECONNUS
OU ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**

<i>Année</i>	<i>Thématique</i>	<i>Organisme/Etablissement</i>
	Actualité fiscale et juridique agricole	
	Maîtriser les fondamentaux de la fiscalité agricole	
	Baux ruraux	
	Contrôle des structures	
	Maîtriser et optimisation des cotisations sociales des chefs d'exploitation agricoles	
	Retour au micro-BA	
	Pluriactivité et agriculture : incidences juridiques, fiscales et sociales	
	Exonération totale ou partielle des plus-values professionnelles	
	Déduction pour épargne de précaution	

CV certifié sincère le : 3 novembre 2025

Signature :

